

# Restaurant scolaire

## Conditions de fonctionnement

2019 / 2020

### REPAS REGULIERS

Maternelle 4.60 € - Primaire 4.80 €

L'enfant va à la cantine toute l'année selon la fréquence indiquée à l'inscription

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR OBLIGATOIRE.

### TARIFS



### REPAS OCCASIONNELS

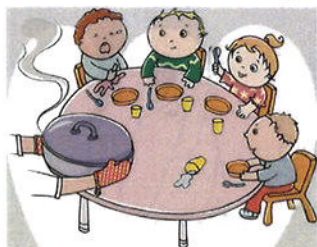
Tarif unique à 7 €

POSSIBILITE RESERVEE AUX PARENTS QUI TRAVAILLENT DE FACON IRREGULIERE OU INDISPONIBLES EXCEPTIONNELLEMENT sur présentation justificatif (Intérim, certificat médical...)

**Conditions**

**AUCUNE ANNULATION DE REPAS NE SERA POSSIBLE LE MATIN MEME.**

**INSCRIPTION EN URGENCE POSSIBLE SI RAISON VALABLE JUSTIFIEE (hospitalisation, mission intérim, accident...)**



**Pour les repas irréguliers ou occasionnels, l'inscription se prend en mairie le JEUDI MATIN Entre 8 h 30 et midi, pour la SEMAINE SUIVANTE**

- En allant à la mairie (bureau 3) ou
- En téléphonant à la mairie au 04.74.75.96.15 ou
- Par mail à la mairie : bureau3.mairie@nantua.fr

### **Facturation :**

**Tous les repas commandés sont dus.**

Les absences pourront être décomptées sur présentation d'un certificat médical au-delà de 2 jours d'absence.

La facture est payable en trésorerie à la date d'échéance, prélèvement bancaire possible (fournir RIB) ou par carte bleue via internet.

En cas d'impayé, l'inscription aux services sera suspendue jusqu'à régularisation auprès du Trésor Public et au vu d'un justificatif.